Art-Isia Mosaïques /Atelier

Isabelle iatosti

LIVRET D'ACCUEIL DE FORMATION

Bienvenue !

Vous allez suivre une formation à mes côtés. Je suis heureuse de vous accueillir parmi les apprenants. Ce livret d'accueil vous donne toutes les informations pratiques à propos de cet organisme de formation et de la certification.

Toutes les modalités possibles seront mises en œuvre pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions et vous soit profitable, en confortant vos compétences techniques et artistiques.

Responsable OF

Appliquer les techniques de la mosaïque d'art
Pour développer son activité
Et sa créativité

RS6757

Sommaire

Présentation générale 4
Activité principale / Définition et objectifs OF / public cible / Mes valeurs

Vie en Atelier 8
Participants / Délais d'accès / horaires / congés

Informations pratiques 9
Transport / Accès au bâtiment/ plan / restaurants / hébergements

Fonctionnement /outils/ ressources 11
Locaux /Matériels /approche pédagogique / objectifs /démarche qualité/ sécurité

Prise en compte des handicaps 13

Cadre réglementaire 13
Vos droits / vos devoirs /obligations du CPF /Financement/ délai rétractation /absences & imprévus-/abandon

Règlement intérieur 17

Représentation des stagiaires 17

Plan de formation 18
Déroulement / socle commun et techniques / les actions de formation / les 9 compétences

Evaluation des acquis 22
Examen final / les critères / rattrapage et son évaluation / décision du jury

Conservation des données et confidentialité 25

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'entité Art-isia mosaïque /isabelle iatosti a été créé en 2011 et se consacre à la création mosaïque et au partage des connaissances au travers d'animations loisirs.

Elle obtient le statut complémentaire d'organisme de formation à la fin 2018. Elle est enregistrée sous le numéro I11755817575 auprès de la DIRECCTE. Elle conseille, forme et accompagne les apprenants dans leur démarche de découverte et de perfectionnement des techniques de mosaïque d'art.

Depuis le 01/10/2024 L'OF est détenteur de la certification RS6757 publiée par France Compétence.

Les actions de formation développées s'adressent à toute personne, ayant déjà une activité professionnelle, qui souhaite diversifier, développer, compléter ou perfectionner des compétences complémentaires en mosaïque, afin d'intégrer la réalisation de pièces dans le cadre de son activité.

Les professionnels de divers métiers connexes sont demandeurs de spécialisations mosaïque pour répondre aux nouveaux besoins du marché et adapter des projets mosaïques auprès de publics élargis.

Le secteur du bâtiment, la décoration, la création artistique, l'artisanat d'art et la préservation des patrimoines sont les premiers concernés.

Les domaines socio-culturels et ceux du bien-être et des loisirs souhaitent également développer des compétences complémentaires et diversifiées ou développer un projet professionnel en lien avec la mosaïque d'art, pour proposer des activités susceptibles de favoriser l'éveil artistique, le maintien des liens sociaux ou des fonctions cognitives.

A chaque domaine peut correspondre des techniques de mosaïque d'art diverses en fonction de son utilisation et des contraintes qui vont avec. Cette certification permettra aux différents publics concernés d'appréhender un panel (partiellement) personnalisable en fonction de leurs besoins.

L'ACTIVITE PRINCIPALE

La mosaïste travaille essentiellement à une production créative personnelle à des fins d'exposition mais réalise aussi diverses commandes de décors et des restaurations. Elle peut être amenée à collaborer avec les maîtres d'ouvrages, les architectes, décorateurs d'intérieurs, paysagistes et autres entreprises de chantiers de décoration et mosaïstes et les artistes.

Il s'agit de concevoir un décor à vocation artistique et esthétique, à des fins d'embellissement des environnements concernés (intérieurs ou extérieurs). Les décors sont réalisés en atelier, ou bien restaurés in-situ. Selon les cas, la pose sera réalisée par une entreprise partenaire.

Les diverses applications de la mosaïque

- Dans le domaine de l'architecture : Comme décoration et amélioration esthétique et ornementale de l'habitat ou de l'environnement ou la restauration du patrimoine antique ou bâtit moderne.
- La production artistique (artiste-auteur) : réalisation de tableaux et commandes, participation aux expositions et biennales et enseignement d'arts plastiques.
- La production artisanale objets meubles bijoux etc…

- L'application socio-culturelle : cours et animation de groupes comme activité loisirs ou pratique d'arts plastiques en ateliers propres ou partenaires au sein d'associations culturelles, maisons de retraites, etc et dans le secteur de la formation…
- Une utilisation thérapeutique : Comme art-thérapie, relaxation concentration et anti-stress recentrage et développement de soi

DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME DE FORMATION

La mosaïque d'art requiert **un savoir-faire indispensable**. Cela nécessite un ensemble de connaissances artistiques, stylistiques et esthétiques, et des compétences spécifiques comprenant l'utilisation de techniques, de méthodes, de gestes, de règles d'assemblage et de pose et d'un outillage dédié le tout répondant à des exigences précises, de la conception à la réalisation des décors.

Il existe plus de quarante techniques et méthodes de pose différentes pour concevoir et exécuter une mosaïque d'art, selon les matériaux et contraintes techniques, les supports concernés, les conditions en intérieur ou extérieur, et les effets recherchés et la destination finale de la pièce.

Plusieurs typologies de matériaux sont utilisées : verre et pâte de verre, céramique, pierre naturelle, marbre, ardoise, tuile, feuille d'or, pierres précieuses etc… nécessitant une méthode de pose adaptée voire spécifique, le tout sur différents types de supports, (sols murs éléments architectoniques et mobiliers tableaux sculptures bijoux) …

La certification RS6757

Le RS (répertoire spécifique) recense les certifications de compétences transversales, mobilisables dans divers métiers et situations professionnelles. La certification est constituée d'un ensemble homogène et cohérent d'aptitudes indispensables à la réalisation de projets et à l'exercice de nombreux métiers. On apprend donc des techniques, non un métier particulier (mosaïste).

La certification a pour objectif l'apprentissage des savoir-faire et de réaliser **les techniques les plus utilisées, classiques et contemporaines** en d'explorant diverses possibilités d'expressions musives et différents styles.

Cet apprentissage comprend la conception ou mise en place du dessin préparatoire, l'apprêt des supports, la taille des matériaux, le montage et collage des tesselles, puis le jointage & les finitions.

Le parcours de formation certifiant est sanctionné d'un examen (obligatoire) devant un jury de professionnels extérieur à la structure et qui a pour tâche d'apprécier l'acquisition des 9 compétences indissociables de la mise en œuvre technique, notamment via l'inspection des travaux réalisés.

PUBLIC CIBLE RECAPITULATIF

Ce projet s'adresse à toute personne, ayant déjà une activité professionnelle, qui souhaite développer, compléter ou perfectionner des compétences complémentaires en mosaïque, afin d'intégrer la réalisation de pièces dans le cadre de son activité.

Les professionnels de divers métiers connexes sont demandeurs de spécialisations mosaïque pour répondre aux nouveaux besoins du marché et adapter des projets mosaïques auprès de publics élargis.

Le secteur du bâtiment, la décoration, la création artistique, l'artisanat d'art et la préservation des patrimoines sont les premiers concernés.

Les domaines socio-culturels et ceux du bien-être et des loisirs souhaitent également développer des compétences complémentaires et diversifiées ou développer un projet professionnel en lien avec la mosaïque d'art, pour proposer des activités susceptibles de favoriser l'éveil artistique, le maintien des liens sociaux ou des fonctions cognitives. A chaque domaine peut correspondre des techniques de mosaïque d'art diverses en fonction de son utilisation et des contraintes qui vont avec. Cette certification permettra aux différents publics concernés de se spécialiser sur un panel personnalisé en fonction de leurs besoins.

Public prioritaire :

• Artiste-auteur, • Artisan relevant des métiers d'art, • Mosaïste d'art • Restaurateur du patrimoine. • Mosaïste carreleur en parallèle d'un BP carreleur. • Décorateur. • Enseignant en arts plastiques (section mosaïque). * • Animateur d'atelier d'art plastiques ou de loisir créatif* • Animateur art-thérapie	• Animateur « art-thérapie ». * ↳ De clubs du troisième âge, ↳ De médiathèques, ↳ D'associations de loisirs artistiques et culturelles, ↳ De centres municipaux, ↳ De centres de loisirs. ↳ De maison des jeunes ↳ De prisons

Les participants à l'issue du parcours de formation pourront répondre à des demandes précises venant en complément d'une activité en cours et seront en mesure de proposer un projet & réalisations autour de la mosaïque, en s'adaptant aux divers publics visés.

La certification devient un atout supplémentaire et un gage de qualité, et constitue une garantie de sérieux pour les clients.

Pour les professionnels de la mosaïque (pour beaucoup autodidactes) la certification permet d'attester de leur capacité à élaborer et réaliser des projets de mosaïque originaux de haute qualité conformes aux règles et exigences relevant du domaine de la mosaïque d'art et de corriger et perfectionner certaines pratiques.

Pour les professionnels du bâtiment, (carreleurs et carreleurs mosaïstes, marbriers…) la certification permet de développer une approche plus créative ou esthétique en utilisant des techniques spécifiques complémentaires de la mosaïque, dans le cadre de la restauration par exemple.

NIVEAU DE FORMATION : Pour information comparative le niveau de la formation est compris entre IV et VII, selon l'appellation de la chambre des métiers d'art.

Code Rome :

• B1101 création en arts plastiques • B1602 réalisation d'objets artistiques • F608 pose de revêtements rigides	• G1203 - Animation de loisirs auprès d''enfants ou d''adolescents • G1202 - Animation d''activités culturelles ou ludiques

Code NSF : 233v réalisation de décor intérieur finitions à caractère artistique 132 créations arts plastiques, 134 création autres disciplines artistiques 333v enseignement formation, production à caractère artistique **Formacode** : 45069 : mosaïque d'art / 45054 : art

MES VALEURS

Trois valeurs me tiennent particulièrement à cœur, et je m'engage à les mettre en application au quotidien :

- **QUALITÉ**
  Elle est essentielle dans tous les contenus réalisés et constitue un élément intrinsèque de la mosaïque d'art.

- **TRANSMISSION**
  Pour moi, c'est un élément primordial. Au travers des conseils des gestes et des réalisations, tout en accompagnant l'apprenant vers une autonomie (hors des modèles) et un style propre.

- **BIENVEILLANCE**
  La bienveillance est une condition sine qua non entre tous les participants, favorisant l'entraide et le partage des connaissances. Les remarques sont constructives et participent à la recherche d'excellence…

VIE EN ATELIER

L'activité de l'atelier se déploie dans les différents domaines précités selon les nécessités et commandes en cours. : créations, chantiers de restauration, préparation d'expositions, les cours loisirs dédiés aux amateurs et les formations professionnelles certifiantes ou non..

> ⚠ Il s'agit par ailleurs d'un atelier-logement abritant une personne vulnérable et dépendante. Ceci entraîne des contraintes diverses, notamment en créneaux d'ouverture. *

Les sessions de formation sont réalisées uniquement en présentiel, en adéquation avec ces diverses activités & contraintes, de préférence en continu selon un calendrier précis, et conjointement aux autres élèves de l'atelier.

(*Une installation dans un second site, dans le 14ème est à l'étude courant 2025/2026).

PARTICIPANTS : Dans le local : 7 personnes maximum effectif et publics compris.

De 1 à 3 apprenants en formation toutes sessions confondues, selon les places disponibles. En cas de désistement, le stagiaire devra le déclarer par lettre recommandée avec AR dans un délai de 15 jours avant le début de la formation.

DELAI D'ACCES :

Etant donné les créneaux d'ouverture actuels, la formation se déroule obligatoirement sur plusieurs semaines ou mois, selon un calendrier fixé avant la validation du dossier (session = période continue d'enseignement).

Toute l'année pour les formations courtes hors CPF, selon les places disponibles.

Pour les formations longues dépassant 240h les sessions de septembre et octobre seront à privilégier (réparties sur 8 à 12 mois).

Les formations de 490-500 heures peuvent s'étaler sur 12-14 mois maximum après accord préalable du financeur sur des sessions en début d'années.

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 14h à 17h Hors jours fériés.
A raison de 6 heures minimum par semaine. Selon calendrier établi avec le stagiaire.

(Rattrapages possibles pendant les vacances).

CONGÉS

L'atelier est fermé les jours fériés, pour les congés de Noël et au mois d'août. Les calendriers prévisionnels prévoient des cours pendant certaines périodes de vacances scolaires. Les apprenants qui souhaitent conserver leurs congés devront le signaler lors de la planification du calendrier prévisionnel avant le commencement de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORT

Métro ligne 4 station Alésia,

Tram ligne T3 arrêt jean moulin.

Bus 38/68/92 arrêt Alesia et 58 sur la rue des plantes, (puis prendre la rue A Chantin et rentrer dans la résidence par l'arrière au n°19).

Parkings devant la résidence ou dans la rue A Cain 1ère à droite après la résidence. A défaut parking souterrain sur la place d'Alésia le long de l'église ou porte d'Orléans.

Places pour véhicules électriques dans l'avenue Jean Moulin.

Parkings à vélos/motos devant la résidence.

ACCÈS AU BÂTIMENT

Atelier 3

44 avenue Jean Moulin

75014 Paris.

Accès par le 44. Avec interphone. Taper jatosti

Accès libre via le 46 av jean moulin, puis passer sous l'immeuble après la loge à droite et à gauche dans le jardin vers les maisons en brique.

3eme maison sous les arbres.

PLAN DU BÂTIMENT

OÙ DÉJEUNER

Avenue Jean Moulin :

Boulangerie & plats à emporter au traiteur chinois. Square de la rue de Châtillon pour les pique-niques. Plusieurs restaurants : prix moyen 20€ et plus

I Briganti pizzeria 72 av jean moulin 75014

Monteleone 68bis av jean moulin 75014

Café signes 33 av jean moulin 75014 (en face de la résidence)

La Basilicata 26 avenue jean moulin Resto italien correct

Tokyo 22 av jean moulin 75014.

Caprice café 12 av jean moulin 75014

Autres adresses sur rue d'Alesia l'avenue général Leclerc rue Brezin rue Bezout rue poirier de narcay boulevard Brune (…)

OÙ FAIRE UNE PAUSE : La pause cigarette et/ou téléphone se fait dehors dans le jardin …

HEBERGEMENTS :

Enjoy Hostel ** (lit en dortoir) 5 rue des plantes 31€

Hotel formule 1 porte de chatillon 55€

Hôtel le clos d'Alesia ***8 rue Friant à partir de 65€

Hôtel Chatillon ***11 squares de chatillon à partir de 69€

Hôtel du moulin vert ***74 rue du moulin vert 66 à 95€

Virgina *** 66 rue du père corentin 93-110€

Hôtel IBIS ***49 rue des plantes 109€ (…)

FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES

L'atelier fait 50m² environ avec verrière zénithale, point d'eau et sanitaires attenant. Le local répond aux normes sanitaires et de sécurité (extincteurs, alarme incendie, armoire à pharmacie spécifique métiers du verre, gels anti-covid et masques disponibles etc.) Il dispose d'un appareil de renouvellement d'air, et d'un espace détente à l'extérieur.

- Concernant l'aménagement spécifique mosaïste : une grande table de 3m de long, une autre de 2,80 m, des chaises et tabourets à hauteur réglables, plusieurs lampes à lumière du jour, des écrans séparateurs en plexi anti-covid et des chevalets de table.

- Chaque participant dispose d'un kit d'outils de coupe et d'assemblage et une boîte personnelle dans laquelle il range ses couleurs (tesselles) dessins et projets en cours.

- Tous les matériaux sont en libre-accès (à l'exception de la feuille d'or). Les matériaux sont classés par type : verres, smalts, marbres, faïence et par couleurs. Un nuancier échantillonné dans des boites de classement permet aux participants de sélectionner les matériaux sans interagir directement dans les stocks.

- Plusieurs taillants et martelines pour le travail du marbre sont répartis dans la salle. Les mortiers, colles et gros outillages sont stockés dans une zone dédiée.

- L'atelier dispose également de tout matériel d'art graphique et pictural nécessaire à la préparation des projets et un ordinateur en libre accès pour la recherche de modèles et une bibliothèque de livres d'art**.**

MATERIELS PEDAGOGIQUES

- Une documentation complémentaire à base de supports écrits, de fiches pratiques, de photos, d'échantillons, de planches didactiques vient conforter le discours. Les notions théoriques et historiques viennent compléter les exercices et mises en situation pratiques.

- Une banque de données et de modèles sur informatique en sur dossiers thématiques consultables. Un dossier reprenant l'ensemble des 5 techniques obligatoires à usage d'aide-mémoire de bonnes pratiques est remis aux stagiaires.

APPROCHE PEDAGOGIQUE

En tant qu'apprenant, vous êtes acteur de votre formation afin de développer des capacités pratiques professionnelles. N'hésitez pas à solliciter la formatrice pour toute question afin que votre parcours soit le plus enrichissant possible.

Le déroulé de la formation se traduit par l'expérimentation et la réalisation de projets mosaïques/exercices pratiques selon le programme choisi. Tous les cours sont réalisés dans l'atelier, sous le suivi constant de la formatrice qui peut juger quotidiennement de l'avancée et des points faibles techniques de ses élèves.

Les explications se font oralement, et manuellement par la démonstration et par le geste. L'animation est dynamique, ludique et bienveillante. Ces modalités pédagogiques s'inscrivent dans une démarche « praticopratique » Les participants sont associés à la vie de l'atelier (créations en cours de la mosaïste)

et aux autres élèves et membres du groupe pour faciliter les interactions, rendant les candidats "acteurs", et permettant un meilleur ancrage des messages et une transposition sur le terrain, facilitée, par la comparaison des différents travaux en cours et des diverses mises en situations.

Le but n'est pas de mémoriser un maximum d'informations théoriques, mais bien de développer au travers des réalisations, un esprit d'analyse, un sens critique, une créativité et la recherche de solutions pour sortir de la copie.

Des questionnaires et jeux quizz jalonnent le parcours de formation pour vérifier l'acquisition des connaissances et la progression des apprentissages. Des exercices de simulations de cas et des questionnaires d'auto-évaluation individuelle (expériences, ressentis, avis ces données sont confidentielles) peuvent venir compléter le panel de méthodes.

LES ETAPES CLES / OBJECTIFS

- Concevoir et Préparer un projet ou une commande : Effectuer l'ensemble du processus d'élaboration, de création et de finition des mosaïques d'art par la réalisation de plusieurs mosaïques.
- Préparation et connaissance des matériaux : En connaitre les propriétés et déterminer les besoins et contraintes en vue d'une réalisation adaptée aux contraintes
- Réalisation de mosaïques : pratiques et perfectionnement. Appliquer les gestes techniques indispensables, et toutes les méthodes et règles relevant de cette discipline pour produire des pièces et répondre à des commandes dans des milieux professionnels multisectoriels.
- Développer sa créativité diversifier ses débouchés et promouvoir sa carrière. Augmenter son sens critique et analytique pour construire un discours personnel et produire des œuvres artistiques originales.

DEMARCHE QUALITE / QUALIOPI MAIS ENCORE ?

Les actions de formation sont en conformité avec les textes du code du travail et les 21 indicateurs de qualité du référentiel Qualiopi. (Maj certificat par l'entreprise LQS en aout 2024).

Ce dernier régit les conditions de déroulement de la formation, et vous garantit le meilleur niveau de qualité possible On y prend en compte, la transparence de la communication, les documents mis à disposition des apprenants, le respect des bonnes pratiques de gestion des prestations, Le niveau de formation des formateurs la veille sur les enrichissements pédagogiques l'établissement de statistiques sur les résultats et la satisfaction des apprenants et des financeurs et l'apport des solutions et améliorations quand il y a lieu en fonction des retours des stagiaires.

SECURITE AU TRAVAIL

Le local répond aux normes sanitaires et de sécurité (extincteurs, alarme incendie, armoire à pharmacie spécifique métiers du verre, gels anti-covid et masques disponibles etc.) Il dispose d'un appareil de renouvellement d'air et tout matériels de protection gants lunettes et masques à disposition.

PRISE EN COMPTE DES HANDICAPS.

Si vous êtes en situation de handicap et que votre état de santé peut représenter une difficulté pour suivre votre formation, tout sera mis en œuvre pour rendre les formations accessibles et mettre en œuvre les aménagements nécessaires dans la mesure du possible. (Le local n'étant que partiellement accessible).

N'hésitez pas à prendre contact avec la formatrice/référente handicap en amont de la formation pour vérifier la faisabilité du projet.

Les contre-indications propres à la mosaïque d'art sont clairement énoncées à tous les participants lors de la préparation des formations.

> Contre-indications : A éviter pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou hémorragiques, car on est en contact avec des matériaux agressifs et coupants et des poussières fines à base de chaux. Les mains et poignets sont également très sollicités.

Les participants doivent disposer d'une pleine possession de leurs mains et poignets et le sens de la coordination et un minimum de moyens visuels. Concernant les conditions de réalisation de la formation, voici les aménagements matériels spécifiques faisables :

- Mise en place de la meilleure configuration logistique possible selon l'accessibilité du local
- Mise en place des aides matérielles nécessaires en fonction des ressources mobilisables
- Assises confortables et réglables,
- Aménagement de l'emploi du temps.

Afin que les candidats ayant des besoins spécifiques puissent passer les épreuves de la certification dans des conditions équitables, le certificateur s'engage à communiquer les possibilités d'aménagement aux épreuves des futurs candidats, notamment en termes d'aménagement d'emploi du temps.

CADRE REGLEMENTAIRE

VOS DROITS

- Un accueil de qualité dans un cadre adapté avec de l'outillage spécifique et des moyens nécessaires à la réalisation.
- Une formatrice qui vous suit durant toute la durée du stage et disponible pour vous accompagner au mieux.
- Un travail d'évaluation pour identifier vos points forts et les axes de progression.
- Le respect des durées de travail et des temps de repos selon l'emploi du temps préétabli.
- La délivrance d'une attestation de fin de formation pour les parcours hors CPF.

VOS OBLIGATIONS

- Vous conformer au règlement intérieur et aux dispositions de la convention signée.
- Respecter les usagers et son entourage :

    - (Habitudes de vie, culture, les espaces privés matérialisés par des séparations et l'intimité des personnes)
    - Respect des opinions
    - **La laïcité du lieu** : tous les signes religieux ostentatoires sont proscrits.
    - Les appellations familières sont à éviter.
- Respecter l'éthique professionnelle et les règles de confidentialité. :
    - Interdiction d'utiliser les supports écrits et les dossiers pédagogiques à des fins de diffusions publiques/ publicitaires & sur les réseaux sociaux.
    - Ne pas sortir de l'établissement des documents et informations confidentielles.
    - La prise de photos (/vidéos) d'œuvres autres que les siennes doivent avoir l'aval des personnes concernées.
    - Les documents relatifs aux évaluations finales du CPF et les photos de professionnels /jury sont interdites.
    - Les ordinateurs de l'établissement sont strictement réservés à des fins professionnelles.
    - Se conformer aux méthodologies de travail et de classement…Ne pas les modifier.
    - Lire les dossiers et Répondre aux questionnaires.
    - Respecter les locaux et le matériel mis à disposition.
- Respecter les horaires et l'emploi du temps défini dans la convention.
    - Toute modification devra avoir reçu l'accord préalable de la responsable de l'établissement.
    - Signaler ses retards et absences dès que possible conformément aux dispositions exposées plus loin dans ce livret..
- L'usage du téléphone personnel est restreint durant les heures d'apprentissage au sein de l'établissement et les appels devront être reçus et passés à l'extérieur, en aucun cas dans les couloirs, la cuisine ou autre espace privé.

Les participants sont tenus de remplir, signer et répondre aux évaluations, feuilles de présence et tout autre document relatif à la gestion de la formation (attestation de remise de dossiers, d'assiduité, d'entrée de formation, de fin de formation etc…)

LES OBLIGATIONS RELATIVES AU CPF

- L'apprenant s'engage à suivre les cours (sous réserve de son droit de rétractation et hors cas de force majeure) en respectant le calendrier prédéfini avec un minimum de 6h hebdomadaires.
- L'examen final est obligatoire. Il appartient au stagiaire de répondre à la convocation aux examens et de confirmer son inscription auprès de L'OF.
- Se présenter aux évaluations certificatives en vue de l'obtention de la certification visée.
- Les annulations répétées de formations (hors cas de force majeure) auxquelles le stagiaire s'était engagé et les absences répétées (sans signalement et remplacement & hors cas de force majeure) aux formations auxquelles le stagiaire s'est engagé à participer peuvent entraîner des sanctions.
- La non-réalisation de la certification (examen) dans le cas de formation certifiante.
- L'absence de déclaration par le stagiaire de la fin de sa formation.
- Utilisation frauduleuse ou non conforme de la plateforme moncompteformation.fr comme la cession des droits de formation à un tiers, usurpation d'identité (…)

La caisse des dépôts peut appliquer des sanctions dans le cas de non-respect des obligations du participant :

Suspendre l'accès au site moncompteformation.fr pendant un délai d'une semaine à un an.

En cas de non-présentation à une session de formation à la date de début de formation sans annulation préalable (hors cas de force majeure), la caisse des dépôts facture le coût de formation dans son intégralité directement au stagiaire. Son CPF sera débité à hauteur du coût de la formation.

En cas d'abondement en droits complémentaires par France Travail, celui-ci ne restera pas acquis au titulaire et ne pourra plus être mobilisé sur une autre formation.

Voir absolument les CGU et CP disponibles sur moncompteformation.fr

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION :

Pour le CPF

- Caisse des dépôts avec les modalités spécifiques de la plateforme moncompteformation.fr
- France Travail
- Région(…)

Pour les formations hors CPF

- Organisme financeur de l'employeur du stagiaire,
- Financement personnel.
- Accord d'entreprises.
- OPCO /AFDAS

Validation de l'inscription après la signature de la convention avec son accord de financement et le règlement d'un acompte de 30%.

Les dispositions financières suivent les modalités usuelles des contrats de formation professionnelles. En conséquence, le stagiaire et/ou l'organisme financeur s'engage à verser la totalité du prix mentionné au contrat. Les modalités de paiement sont les suivantes, (après le délai de rétractation mentionné.) selon la durée de la prestation en un à plusieurs versements.

Dans le cas où la formation est partiellement prise en charge par un organisme de financement (le dossier lui ayant été préalablement soumis et approuvé)

- Le stagiaire règle une partie du prix à hauteur de X..€ HT , la différence d'un montant de X.€. est acquittée par (*nom et adresse de l'organisme*).

Aucun organisme ne prend en charge la formation :

- Le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de .X.... €. Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du total dû par le stagiaire. Le paiement du solde est échelonné tout au long de la formation. Il s'agit d'une somme forfaitaire à verser selon le calendrier proposé par le formateur, au moment de la signature du contrat.

Au final, si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

LES DELAIS DE RETRACTATION ET INTERRUPTIONS DE STAGE :

A compter de la date de signature du contrat de formation professionnelle, le stagiaire dispose d'un délai maximum de :

- **quatorze jours pour se rétracter** (contrats conclus à distance, ou hors établissement.) Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception dans les temps impartis. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire jusqu'à 7 jours avant le début de la session. Lorsque la formation débute ou est sur le point de l'être, tous les droits sont engagés.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation

- Avec une proposition de prolongation de la session le compte du stagiaire est recrédité à hauteur de de la formation non réalisée et l'OF est payé au prorata.
- Sans proposition de prolongation de session hors cas de force majeure le CPF du stagiaire est recrédité en totalité et l'OF n'est pas indemnisé.
- S'il y a cas de force majeure le CPF est recrédité en totalité et l'OF est payé au prorata.

S'il y a abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, L'OF doit être prévenu par écrit en expliquant les raisons. Le contrat est résilié selon les modalités financières suivantes (pour le CPF):

- Les prestations effectivement dispensées sont dues, selon les conditions prévues au contrat, selon le taux d'assiduité du stagiaire <25% Le CPF n'est pas recrédité et l'OF est payé à hauteur de 25%. Entre 25à 80% le CPF n'est pas recrédité et l'OF est payé au prorata. >80% le CPF n'est pas recrédité et l'OF reçoit 100% de la facture.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, Le CPF est recrédité à hauteur de ce qui n'a pas été réalisé sur présentation de justificatifs et l'OF au "prorata Temporis" de leur valeur prévue au présent contrat.

Les cas de force majeure :

- Refus de l'employeur du congé de formation précédemment autorisé,
- Retour à l'emploi du stagiaire,
- Accident grave ou décès du stagiaire ou d'un proche, maladie ou hospitalisation,
- Interruption des transports empêchant tout déplacement lors d'évènements naturels catastrophiques inondations etc….
- Accident ou décès du formateur /maladie ou hospitalisation du formateur/procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'OF.

ABSENCE IMPREVISIBLE OU ACCIDENT

En cas d'absence ou retard important les apprenants doivent prévenir la formatrice. Les séances manquées devront être rattrapées dans le délai imparti de la période de formation selon les créneaux horaires disponibles.

Les absences non justifiées et ne présentant pas un caractère majeur constituent une faute passible de sanctions. Cet événement sera en outre signalé au financeur.

En cas d'absence prévisible aux examens finals, l'OF devra être informé à J-2 au plus tard par mail ou sms, pour programmer une nouvelle présentation dans l'année.

Le participant victime d'un accident survenu pendant la formation sera pris en charge par la responsable OF pour les premiers soins et l'appel des secours et fera les démarches déclaratives auprès de la sécurité sociale.

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-1 à R6352-15 L.6352- 3 à 4 du code du travail. Il s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation ou fréquentant l'atelier et autres locaux de l'OF.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles de discipline, la nature et l'échelle des sanctions pour les contrevenants les garanties procédurales applicables en cas de sanction.

Voir document annexé.

REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours, lorsque le nombre de stagiaires se prête à cette procédure. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation.

Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

PLAN DE FORMATION /DEROULEMENT

1/ Suite à votre prise de contact (par mail ou téléphone, voire un RDV à l'atelier pour permettre de préciser les modalités de la formation) L'OF vous adresse le programme et le devis correspondant (et la convention pour les financeurs).

2/ Ces documents seront adressés aux structures qui financent votre formation. A la réception de votre convocation par mail après signature, prenez connaissance de l'ensemble des informations et documents annexés.

3/ Répondez au questionnaire d'analyses des besoins avant l'entrée en formation mais aussi vérifiez le calendrier prévisionnel, le programme détaillé de la formation les prérequis et objectifs pour procéder à d'éventuels et derniers ajustements.

LES PREREQUIS

Les candidats doivent avoir la maitrise de la langue française. Ils doivent avoir une inclination pour les activités manuelles et artistiques à commencer par la mosaïque et avoir le goût du partage des connaissances. Ils doivent déjà avoir une idée structurée de leur projet professionnel avec des objectifs définis.

- (Facultatif mais fortement recommandé) : Des bases de dessins et de compositions et sens des couleurs et des harmonies.
- La passion des décors & des techniques !!
- Le goût des assemblages de matières,
- La patience et la précision,
- Aimer la manipulation des mortiers
- Avoir un minimum de goût pour le bricolage…

Les prérequis se vérifient au travers du questionnaire de positionnement /analyse des besoins pour situer le niveau de connaissances initial et les compétences du candidat avant son entrée en formation. Ce questionnaire est envoyé par mail au candidat ou fourni en présentiel avant le démarrage de l'action de formation.

Ceci permet d'adapter en partie le contenu de l'action de formation, en dehors du socle commun, en matière de choix de techniques et de méthodes de poses, selon les objectifs personnels du participant tout en respectant le référentiel de compétences établi.

4/ Le jour J vous vous présentez à l'OF avec votre convocation signée

La formation certifiante ou non se déroule sur un total cumulé maximum de 490/500h, réparties sur plusieurs semaines ou mois, selon les modules (actions de formation) et selon le calendrier préalablement fixé en fonction de la session choisie (une session = nombre d'heures constituant une période continue d'enseignement).

5/ Bilan des apprentissages et compte-rendu de formation. Pour les formations CPF convocation à l'examen final, réalisation des épreuves et décision du jury.

6 Remise de l'attestation de formation ou du certificat CPF. Signatures des feuilles d'émargement et autres attestations (attestations d'assiduité, copie des émargements, attestation de fin de formation).

7/ Evaluation à chaud via un questionnaire de satisfaction. (ou à froid pour un retour en différé à J+2 mois) (retour sur les résultats professionnels obtenus, les progrès réalisés les nouvelles actions à prévoir, retour sur la formation.

8/ Retrait des pièces réalisées.

LE SOCLE COMMUN

Le socle commun comprend l'apprentissage des fondamentaux de la mosaïque : couper tailler utiliser les outils, reconnaitre les matériaux, préparer les supports utiliser les opus, mettre en place les andamenti, coller et jointoyer.

LES TECHNIQUES

Cinq techniques parmi les plus utilisées font partie d'un socle commun à tous les modules et sont obligatoires. Elles feront l'objet de l'évaluation lors de l'examen final (Pour les formations en CPF).

Elles se déclinent en différents formats du 20 x 20 cm au 40 x 40 cm maximum, à raison de 21 à 35h en moyenne par projet. Les autres techniques sont proposées en option découverte ou approfondissement, sur le temps disponible restant dans les modules.

Les techniques obligatoires du socle commun (pour la certification CPF)

1. Mosaïque de verre en pose directe sur bois. (Verre Tiffany ou PdV).
2. Mosaïque décorative en pose directe sur filet. (Pâtes de verre ou grès cérame faïence) incrustée sur un fond en béton coloré/ ciment autolissant ou mortier.
3. Mosaïque romaine pose indirecte sur kraft sur support bois ou wedi (pierre et marbre, grès cérame).
4. Une mosaïque contemporaine avec jeux de textures et de reliefs, multi matériaux et smalts pose collée au mortier sur support bois ou pose directe provisoire sur plastique (galetage).
5. Une mosaïque contemporaine abstraite, ardoise smalts coquilles etc….

Les techniques additionnelles disponibles.

- Exercices de couleurs et camaïeu
- Etudes d'ombres et lumière et restitutions de volumes. (Nature morte)
- Lettrage et fabrication d'enseignes, pose directe simple ou sur filet ou pose indirecte).
- La mosaïque picassiette (vaisselle)
- Un photophore.
- Mosaïque vitrail (sur plaque de verre).
- Mosaïque sur plastiline.
- Mosaïque byzantine en méthode de Ravenne en pose indirecte sur chaux aérienne (smalts et feuilles d'or).
- Une mosaïque en pose double indirecte
- Une dalle de ciment en pose indirecte.
- Un abstrait avec pose scellée dans un mortier frais.
- La mosaïque ornementale style mauresque (faïence découpée et verre).
- Le portrait style antique ou contemporain.

- Un intarso (incrustation sur un fond en pierre).
- Une mosaïque de galet.
- Un moulage avec incrustations de mosaïque.
- Un objet ou volume.
- Une sculpture (avec fabrication du support).
- Micro-mosaïque/bijoux
- Petite restauration.

Les poses

- Les poses directes
- Les poses indirectes
- Le volume
- Poses Scellées
- Dalles de ciment
- Incrustées
- Moulées
- Mosaïque en sections.

LE CPF : LES COMPETENCES A DEVELOPPER /A EVALUER

C1/ Concevoir ou interpréter un dessin ou carton préparatoire à reproduire sur le support de réalisation, au moyen de modèles gabarits et croquis personnels mis à l'échelle, d'une mise en couleur et de présentation de petits échantillons, afin de mettre en forme et visualiser un projet mosaïque et traduire les attentes du client.

C2/ Réaliser l'analyse du projet mosaïque et de ses particularités selon la surface l'emplacement la complexité des motifs pour déterminer les besoins et formaliser les commandes.

C3/ Identifier et sélectionner les matériaux et supports, avec des relevés de côtes des nuanciers et échantillons en tenant compte des contraintes, de la fonction de la mosaïque et de l'emplacement (intérieur, extérieur,) Pour favoriser l'intégration du décor dans son environnement et garantir la durabilité du décor

C4/ Pratiquer et maitriser les gestes techniques et créatifs, avec des outils spécifiques : (Taillant et marteline pour les marbres pinces à ardoises meuleuses à verre tailleuse de marbre coupe verre et pinces de mosaïstes etc.,) Afin de composer et réaliser une mosaïque, en optimisant les coupes.

C5/ Appliquer les règles spécifiques de composition de la mosaïque (avec l'usage des opus et andamenti) pour présenter une pièce originale équilibrée et harmonieuse et du meilleur rendu esthétique.

C6/ Mettre en œuvre les diverses techniques et les méthodes de poses propres à la mosaïque, selon les matériaux et supports dans le but de perfectionner sa pratique, diversifier et augmenter son panel technique, et enrichir une activité professionnelle existante.

C6 bis Appliquer rigoureusement les process de fabrication de la pose au jointement et finitions Afin d'obtenir le produit fini le plus qualitatif possible, dans un souci de recherche d'excellence.

C7/ Effectuer des corrections en utilisant les méthodes adéquates pour restituer l'intégrité d'un décor existant ou corriger des erreurs et lacunes. Attention les restaurations étant le plus souvent situées in situ de bâtiments, aux murs ou au sol, cette compétence est peu accessible aux personnes souffrant de handicaps moteurs.

C8/ Développer une culture artistique et ses connaissances historiques via l'observation et la comparaison, depuis la mosaïque décorative, la copie d'antiques, la mosaïque contemporaine et

toute autre œuvre d'art pour pouvoir interpréter et proposer diverses compositions, construire un discours critique, faire évoluer sa production et promouvoir son activité.

C9/ Stimuler son imagination et sa sensibilité en faisant usage des acquis et du vocabulaire des arts plastiques pour développer un style personnel, repousser les limites du possible, innover et créer des œuvres figuratives ou abstraites originales signifiantes et expressives et pouvoir exposer et développer son réseau et optimiser son périmètre d'activité.

5 ACTIONS DE FORMATION CPF EN PLUSIEURS SESSIONS PAR AN (+un module de rattrapage).

En dehors des techniques obligatoires et selon le temps disponible, les contenus des modules peuvent être personnalisés selon les desiderata des stagiaires, en particulier dans le cadre d'un perfectionnement technique.

- A/ 180h 7-8 projets : (Mettre en œuvre certaines techniques de la mosaïque d'art. harmonies et rendu des volumes, ombres et lumières).
- B/ 240h 10 projets : (Diverses techniques en pose directe et indirecte en mosaïque romaine et décorative).
- B2/310h 10 à 12 projets : (Analyse des différents styles & savoir-faire de la mosaïque. Tous matériaux).
- C/ 400h 12 à 14 projets : (Perfectionnement et développement du potentiel expressif en mosaïque, Toutes techniques & matériaux. Approche contemporaine avec reliefs et textures).
- D/ 490/500h 16 projets : (les diverses applications en mosaïque d'art. Optimiser son parcours artistique et développer sa créativité et sens critique).
- Un module de rattrapage de 60h facultatif, (payant) comprenant la réalisation de deux projets.

LES SESSIONS : Désigne une période continue d'enseignement (assortie d'une durée à la marge de 1 à 2 semaines pour les cours manqués à rattraper).

Module A
~~Du 06/01/2025 Au 30/04/2025~~
Du 22/04/2025 Au 31/07/2025
Du 01/09/2025 Au 20/12/2025

Module B
~~Du 06/01/2025 Au 30/05/2025~~
Du 03/03/2025 Au 31/07/2025
Du 01/10/2025 Au 08/03/2026

Module B2
Du 02/02/2025 Au 31/07/2025
Du 12/05/2025 Au 20/12/2025
Du 01/09/2025 Au 28/02/2026

Module C
~~Du 06/01/2025 Au 15/09/2025~~
~~Du 07/04/2025 Au 20/12/2025~~
~~Du 01/10/2025 Au 15/06/2026~~
Session sur 2026 à déterminer

Module D
~~Du 06/01/2025 Au 29/11/2025~~
~~Du 12/11/2025 Au 30/09/2026~~
Session sur 2026 à déterminer

⚠ **Dates indicatives à confirmer & possibles changements selon les plannings & les places disponibles.**

Périodes d'examens : selon les calendriers correspondants en mai /juillet / novembre-decembre

EVALUATION DES ACQUIS

Au cours de son parcours, le stagiaire devra se livrer à des évaluations via des quizz d'appropriations notés portant sur les connaissances théoriques historiques et techniques étudiées, tout au long de la formation en suivant l'élévation du niveau de difficultés. Le formateur ajustera ses prestations, son contenu didactique, dans une perspective de régulation. Ainsi, le stagiaire sera mieux orienté vers les objectifs à atteindre.

L'ensemble des travaux de chaque candidat est documenté par photos et commentaires du formateur tout au long de sa réalisation dans un livret personnel. Chaque travail explore un style, une technique de la mosaïque et une méthode de pose, associée à une ou plusieurs difficultés esthétiques et interprétatives et divers types de matériaux.

Seront encouragés la qualité d'exécution, la propreté de la coupe, la régularité de la pose des opus, l'harmonie de la composition et des couleurs, la capacité à utiliser ses acquis pour affronter les problèmes techniques et trouver des solutions.

L'évaluation des acquis permet à la formatrice de rédiger un compte rendu avec son appréciation. Il est alors procédé à la remise d'une attestation de fin de formation contre-signée.

EXAMEN FINAL : EVALUATIONS CERTIFICATIVES.

Ces évaluations s'appuient sur les réalisations et sur un oral avec le jury sous forme d'études de cas simulant des situations types qu'ils auront à gérer dans le cadre de leurs activités et selon les besoins exprimés.

Sont évaluées les 5 techniques obligatoires formant le socle commun des différents modules

- **Mosaïque de verre en pose directe sur bois. (Verre Tiffany).**
- **Mosaïque décorative en pose directe sur filet. (Pâtes de verre ou grès cérame) incrustée sur un fond en béton coloré ciment autolissant ou mortier.**
- **Mosaïque romaine pose indirecte sur kraft sur support bois ou wedi (pierre et marbre, grès cérame).**
- **Une mosaïque contemporaine avec jeux de textures et de reliefs, multi matériaux et smalts pose collée au mortier sur support bois ou pose directe provisoire sur plastique (« galetage »).**
- **Une mosaïque contemporaine abstraite.**

Et une épreuve orale comprenant une mise en situation au choix du jury :

- **MS1 Préparation d'un projet en lien avec la mosaïque sur un thème : quelles étapes.**
- **MS2 Réaliser une commande client : quelles étapes.**
- **MS 3« Réalisation « d'une pièce copie d'antique en marbre en (pose indirecte). Quelles étapes.**
- **MS 4 « Réalisation « d'une mosaïque contemporaine en relief. Description.**
- **MS 5 « Réalisation « d'une incrustation mosaïque sur fond béton coloré. Description.**
- **MS 6 Mise en situation : Préparer un décor pour milieu humide : quelles étapes.**
- **MS 7 Mise en situation : habiller un mobilier existant : quelles étapes.**
- **MS 8 Effectuer une restauration : quelles étapes.**
- **MS 9 Réaliser une analyse comparative de 2 œuvres : déterminer les points forts et les points faibles.**

Les critères d'évaluation (plus éléments observables) de chaque compétence :

- CR 1,1 Exactitude et rigueur de l'élaboration (composition et présentation du projet) : Traduction cohérente et complète des éléments et demandes clients (motifs couleurs et composition)
- CR 2,1 Constituer un dossier : Etablissement d'un cahier des charges, d'un devis…, : (Rigueur de la démarche et complétude des documents, / respect des délais)
- CR 3,1 Choisir correctement les composantes et les méthodes de pose adaptées aux contraintes (Pertinence des choix des supports et des traitements d'apprêts / La Méthode de pose est-elle appropriée ?
- CR 4,1 Appliquer correctement les techniques de coupes et de tailles des matériaux et assurer le choix adéquat de l'outil selon le matériau (Manipulation correcte de l'outil dans le respect des consignes de sécurité /Appréciation des risques et possibilité d'aménagements selon les handicaps. / Netteté et précision de la coupe et optimisation des découpes).
- CR 5,1 Composition judicieuse des décors et utilisation réfléchie des règles d'opus : (Report et interprétation correcte du dessin ou du modèle / Respect des contours et du sens de progression lors du montage des tesselles (netteté des motifs) / Application des opus sous forme d'agencements rythmiques et dynamiques (andamenti)
- CR 6,1 Rigueur de la mise en œuvre des méthodes de pose : (Choix judicieux des colles et mortiers et dosage correct des préparations / Complétude des opérations de jointage et finitions / Respect d'équerrage et bords nets de la composition
- CR 6,2 Qualité du produit fini et présence de défauts : (Justesse de la pose et jointement bonne appréciation des largeurs et coloris des joints) / Présence de résidus ou (trous, fissures ou mal collés). / Présence de défauts (tesselles manquantes ou posées à l'envers ou sur la tranche).
- CR 7,1 Appliquer correctement les techniques de conservation : (Choix adéquat des matériaux et relevé correct et précis des motifs à corriger / Mise en œuvre technique pertinente et complétude des procédés / Découpage en sections approprié lorsqu'il y a lieu.)
- CR 8,1 Démontrer son sens critique en conduisant un raisonnement analytique et un discours critique sur les œuvres : (Usage et interprétation de références esthétiques et stylistiques / S'exercer à détecter et corriger les anomalies sur sa production / Accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques et essayer des pratiques novatrices).
- CR 9,1 Utilisation judicieuse du vocabulaire propre aux arts plastiques et faire preuve de recherche et d'originalité (sortir des modèles) : (Utilisation avisée de la nature des matériaux à des fins créatives : (l'opacité, les transparences, iridescences, réflexions, textures reliefs) / Recours à des stratégies créatives pour décrire une émotion et donner un signifiant à une œuvre (symboliques, tons, contrastes, ombres et lumières …Présence de dégradés et effets de profondeur Harmonie des couleurs servant les intentions).

On utilisera des grilles d'évaluation prévues à cet effet, et sur un éventail de niveau de performance et de descripteurs allant de :

- Excellent / optimal
- Une bonne maîtrise / Révélateur
- Acceptable / en progression
- Insuffisant / non acquis.

Chaque mode d'évaluation est noté selon le système de pondération adopté. Un tableau de report de colonnes et d'interprétation des résultats récupère les éléments. Pour la notation globale : la meilleure note des réalisations est utilisée.

De plus, il faudra réussir obligatoirement les critères : 3/4/5/6/6.2 (Le résultat est validé si le total de 3 pièces sur 5/colonnes est ≥ à : 25/40/50/70/50 points sur les critères précités.

Un tableau récapitulatif d'analyse des seuils permet de résumer l'attestation des acquis et compétences

La certification est validée si le candidat présente un taux de réussite de 70-75% (soit 5 critères minimum + 3 pièces réussie) sur les 8 compétences évaluées. Et pour les cessions de rattrapage (sans nouveau module de A à D) * 3 critères (plus deux réalisations réussies) devront être validés.

Voir document annexés.

MODALITES DE RATTRAPAGE

Pour les seuils intermédiaires, en cas d'échec à la certification, il est proposé au candidat concerné les actions suivantes selon la notation réalisée :

- Un entretien permettant d'analyser avec lui les raisons pour lesquelles il a échoué et d'identifier les compétences non maitrisées du référentiel.
- Des préconisations pour lui permettre d'acquérir les compétences manquantes à l'obtention de la certification, par exemple : une action de formation complémentaires de 60h comprenant la réalisation de deux nouvelles réalisations parmi celles qui ont échouées à l'examen.

Pour les seuils intermédiaires, le candidat disposera d'un délai d'un an maximum pour se présenter à une session d'évaluation de rattrapage sans obligation de suivre une nouvelle formation (mais néanmoins recommandée).

Au-delà d'un an, le candidat devra suivre une nouvelle formation. La session d'évaluation certificative du référentiel s'applique en totalité.

Dans un délai de deux ans, le candidat ne peut se présenter à plus de 3 sessions d'évaluation de la certification visée.

Les candidats absents aux épreuves sont autorisés à s'inscrire à une nouvelle session en fonction des disponibilités, dans un délai de deux ans maximums.

⚠ **Les seuils inférieurs à 40% devront refaire une formation (modules A à D) et repasser l'ensemble des épreuves avec 5 réalisations et une mise en situation devant un nouveau jury.**

EVALUATION DE RATTRAPAGE

La session de rattrapage pour les seuils intermédiaires portera principalement sur les compétences partiellement ou non validées. Elle comprend aussi la réalisation de 2 nouvelles mosaïques parmi celles qui ont échouées à l'examen et une épreuve orale avec une mise en situation. L'examen oral portera une particulière attention aux critères qui ont présenté le plus d'erreurs et défauts.

Les mêmes procédures d'évaluation seront utilisées lors d'un nouvel examen par un nouveau jury. Une épreuve orale revenant sur les points et critères qui ont posés problèmes complétera la démarche. 3 critères manquants (plus les réalisations) devront être validés.

Si une nouvelle action de formation (module A à D) a été entreprise dans l'année, le candidat devra présenter au jury les 5 nouvelles pièces réalisées. Les procédures d'évaluation sont appliquées en totalité.

DECISION DU JURY DE CERTIFICATION

A l'issue des évaluations et après vérification que le candidat ait satisfait à l'ensemble des critères, une décision de certification est prise par le jury de certification désigné par Art-Isia Mosaïque.

Le jury fait une restitution écrite au candidat des conclusions de la délibération qui figureront au procès-verbal. Il est alors procédé à la remise du parchemin/certificat.

Le candidat repart avec la totalité des pièces réalisées.

CONSERVATION DES DONNEES ET CONFIDENTIALITE

Dans le cadre de votre formation vous êtes tenu au même titre que la responsable OF au secret professionnel. Vous êtes lié par l'obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits et informations dont vous auriez connaissance à l'occasion de votre action de formation.

Vous ne pouvez avoir accès aux données personnelles, aux dossiers et aux copies d'examens des autres usagers.

Aucune photo des apprenants ne pourra être rendue publique, sans le consentement écrit des intéressés. Les données vous concernant sont conservées dans les archives et ne peuvent être utilisés à des fins commerciales.

BIENVENUE CHEZ ART-ISIA MOSAIQUES

www.art-isia.fr

art.isia@bbox.fr

isiatosti@gmail.com